



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Formation des casques bleus

Question écrite n° 7685

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de Mme la ministre des armées sur la formation des casques bleus français présents sur les opérations de l'ONU. En effet, il semblerait que deux semaines de formations soient nécessaires avant de partir en mission, alors même qu'il y a un total de vingt et une formations comprenant entre autres la protection des personnes vulnérables ou encore les bases des droits de l'Homme. Ce manque de temps pour ces formations entraîne des failles importantes dans les dispositifs de maintien de la paix. À titre d'exemple, les attaques en décembre 2017 contre les casques bleus en République démocratique du Congo, ont fait quinze morts tanzaniens et ont mis en lumière plusieurs « failles » dans l'entraînement et le dispositif onusien. En conséquence, il lui demande de bien vouloir l'informer des dispositifs pour les casques bleus et des mesures qui seront mises en place afin de faciliter la formation de ces soldats d'élite qui sont les garants de la paix.

Texte de la réponse

Les actions de formation et de préparation opérationnelle dispensées aux militaires permettent à ces derniers de faire face aux diverses menaces, en France comme à l'étranger, que ce soit dans le cadre d'une mission conduite sous commandement national ou international. La capacité de nos soldats à enchaîner et à maîtriser les différentes phases de leur métier que constituent la formation, l'entraînement et l'engagement opérationnel garantit la polyvalence de notre modèle d'armée et est adaptée à l'évolution de ces menaces. Il convient d'ajouter que les militaires déployés en opération bénéficient d'une mise en condition finale visant à leur faire acquérir, pour chaque théâtre, les savoir-faire particuliers nécessaires au regard du type de la mission, de la situation locale, des menaces existantes et des conditions d'engagement (cadre légal et règles d'engagement). Cette mise en condition est constitutive du cycle de préparation opérationnelle des forces terrestres et donne lieu à une certification par le commandement. Enfin, le soldat retire de sa participation à des engagements variés une expérience et des enseignements qui lui permettent de couvrir une large étendue du spectre de la guerre, depuis la basse jusqu'à la haute intensité. Que le soldat français serve ou non dans le cadre d'une mission de l'ONU, sa formation et son entraînement le rendent donc parfaitement apte à agir dans le contexte juridique propre à son engagement, avec une parfaite connaissance des enjeux, des rapports politiques et humains locaux et des interactions avec les autres contingents constitutifs de la force déployée.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7685

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 avril 2018](#), page 3410

Réponse publiée au JO le : [3 juillet 2018](#), page 5792